

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	17	17 + 5 pouvoirs

Date de convocation  
18 mai 2018

Date d'affichage  
18 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'**Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Siva MOUROUGANE, Colette PERNET, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Didier SOISSON, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER.**

Représentés : **Philippe GALLOIS par Dominique DETERM, Jean-Pierre HAQUELLE par Jean ROULIN, Sandrine LE GUERN par Siva MOUROUGANE, Chantal LE LAY par Jean-Claude PEROT, Bernadette MILLOT par Denis FENAT.**

**Madame Dominique STEVENOT** a été nommée secrétaire.

Objet : **CRÉATION D'UNE NOUVELLE SECTION AU CENTRE DE RESSOURCES**

N° de délibération : **2018\_05\_25\_09**

Rapporteur : **Mme DETERM**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Centre de ressources de Fagnières, situé Place des Collines, est une interface entre la population et les dispositifs, organismes, associations proposant des services au quotidien, des activités éducatives, culturelles et de loisirs à tous les publics.

Une nouvelle section, offrant des activités de jardin partagé est mise en place.

Pour assurer le fonctionnement de cette nouvelle activité, il est envisagé de faire appel, notamment, à plusieurs bénévoles, déjà volontaires, afin d'assurer les missions suivantes :

- création du jardin (conception et plantation),
- entretien du jardin,
- animation de groupes d'information sur le thème du jardin.

Une ou plusieurs personnes seront désignées pour être responsable de section, interlocuteurs privilégiés du Centre de ressources et de la mairie.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis favorable de la commission de la jeunesse, de l'éducation et de la vie associative du 16 mai 2018,

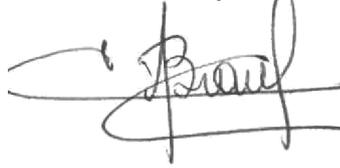
**OUI l'exposé qui précède,**

**PREND** acte de cette nouvelle section.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

**Le maire, Alain BIAUX**

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

**ALAIN BIAUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 31/05/2018 à 10:21:54  
Référence : 86869ce1722af83c410c94010601088772d9d26d